



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 27 juin 2024



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

SOMMAIRE

- **Ligne C et CLB : Tisséo poursuit sa démarche vers la transition écologique**
- **Développement du réseau en 2024 : réalisations et perspectives à court terme**
- **Mobilités : approbation de la convention de financement du renouvellement Camino/T, un outil de modélisation des déplacements pour répondre aux besoins de mobilité du territoire**
- **Approbation du Compte de gestion et Administratif 2023 de Tisséo Collectivités**
- **Affectation du résultat de l'année 2023 du budget de Tisséo Collectivités**
- **Actualités du réseau**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

▪ Ligne C et CLB : Tisséo poursuit sa démarche vers la transition écologique

→ Ligne C : Tisséo lance une étude pour la réutilisation des eaux de lavage des rames de métro

Le Comité Syndical du jeudi 27 juin 2024 a approuvé le consortium entre Tisséo Collectivités et les partenaires du projet Val'Rêu piloté par Toulouse Métropole. Ce projet a pour but d'optimiser la réutilisation des eaux usées traitées de l'usine des eaux usées de Toulouse-Ginestous-Garonne.

Pour répondre à l'appel à projets « Ec'Eau », en lien avec l'économie circulaire de l'eau, lancé par Entente pour l'Eau en 2021, un consortium de partenariat d'innovation dénommé « Val'Rêu » a été créé pour y répondre. Il est composé d'Asteo, de Polynem, du Laboratoire du Conseil Départemental de la Haute-Garonne « Eva », du CNRS, du Stade Toulousain et de Tisséo Collectivités.

Le projet, financé à hauteur de 50% par l'Entente pour l'Eau (groupe composé du Comité du Bassin Adour Garonne et les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine qui a pour but de se mobiliser autour de la question de l'eau), via l'agence de l'Eau, vise à :

- créer une « Station-Service » de la Ressource REUT (réutilisation des eaux usées) à l'attention des services d'hydrocurage et des directions opérationnelles de la collectivité intervenant sur le secteur de Ginestous-Garonne.
- réaliser une étude de faisabilité en vue de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage de terrains de sport.
- expérimenter la réutilisation de la Ressource REUT pour l'alimentation de sanitaires.
- mener une étude de faisabilité pour l'utilisation de la Ressource REUT sur les installations du futur Garage Atelier de Daturas (GAD) de la nouvelle ligne de métro (Ligne C).

Le montant de cette étude est estimé à 60 000€HT maximum dont 50 000€HT pour l'étude de faisabilité technique et réglementaire et 10 000€HT pour l'étude d'acceptabilité sociale.

→ Ligne C : mise en œuvre d'un plan de gestion des trois sites de compensation écologique de la 3^e ligne de métro

Le Comité Syndical du jeudi 27 juin 2024 a approuvé la convention de coopération entre Tisséo et le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie (CEN) relative à la mise en œuvre du plan de gestion des trois sites de compensation écologique de la Ligne C, ainsi que son suivi écologique pour une durée de 50 ans, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 avril 2022.

Le coût total estimé des missions de la convention s'élève à 2 881 120,00 €HT.

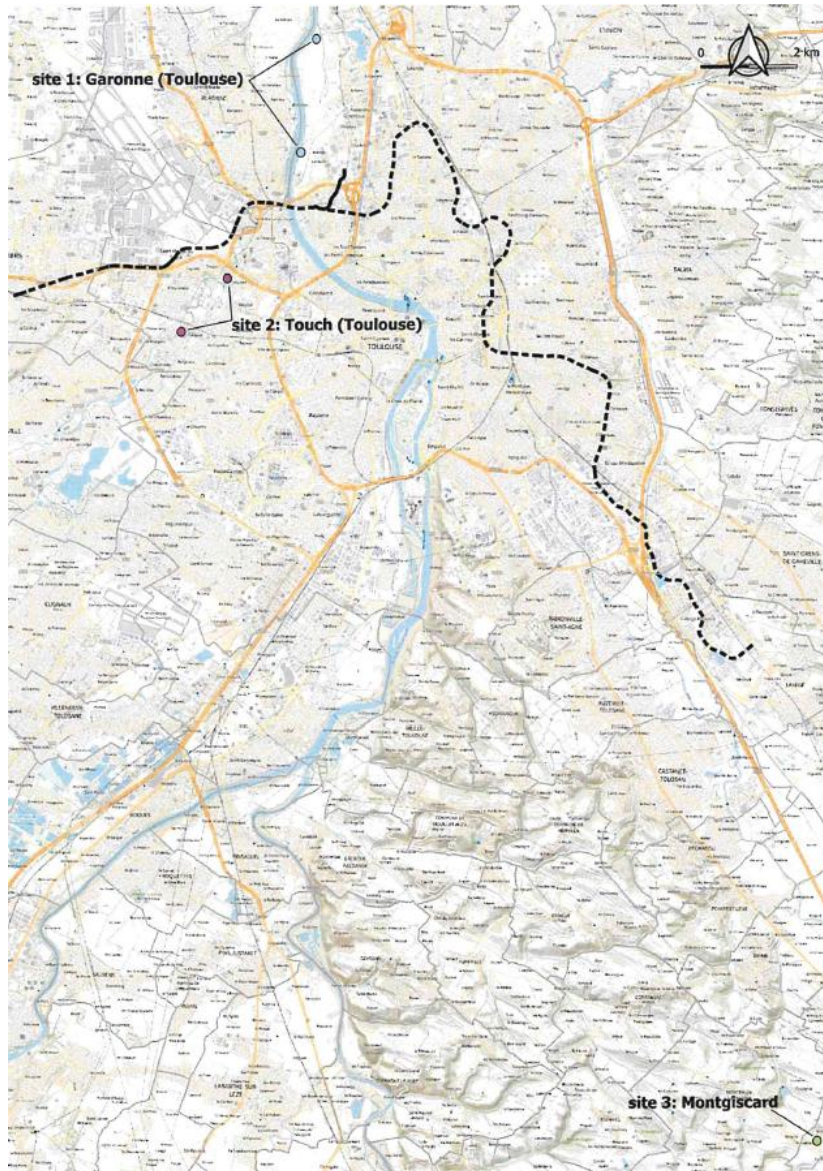
Les mesures de gestion de ces trois sites de compensation portent essentiellement sur des aménagements destinés à favoriser l'accueil et l'épanouissement des espèces protégées : mise en place de prairies de fauche, plantations de haies, créations de mares, libre évolution de boisements, entretiens spécifiques réguliers (fauchage, remplacement des plants les premières années, curage des mares, etc.).



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

Les 3 sites concernés sont : Garonne et Touch, Garonne Nord et Touch Sud (création d'un jardin public éco-paysager à proximité du nouveau quartier de Saint-Martin du Touch).





Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

→ Ligne C : mise en place du site de compensation écologique Garonne Nord avec la Régie Agricole de la Ville de Toulouse

Suite à l'engagement de Tisséo de mettre en œuvre un plan de gestion de 3 sites de compensation écologique de la Ligne C, une convention est signée entre Tisséo et la Régie Agricole de la Ville de Toulouse pour le site Garonne Nord représentant 5,9ha. La convention fixe le programme d'actions suivant :

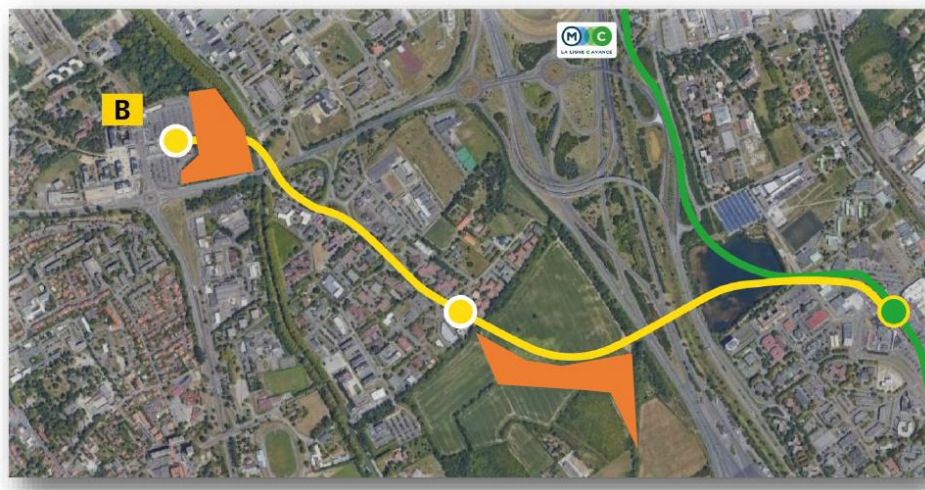
- la réalisation des travaux de restauration, de plantation et d'entretien sur la parcelle « Garonne Nord » sous le pilotage du Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie prévus conformément au plan de gestion des parcelles visées et validés par la DREAL ;
- la transmission de tous les éléments nécessaires à la rédaction des rapports de suivis rédigés par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie ;
- la participation à une réunion d'échange annuelle pré intervention (parcours technique, période de fauche, etc.) et post intervention (bilan des actions...) ;
- le suivi administratif et budgétaire.

→ Connexion Ligne B (CLB) : mise en œuvre d'un plan de gestion de deux sites de compensation écologique

Le Comité Syndical du jeudi 27 juin 2024 a approuvé les termes d'une convention entre Tisséo et le Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie (CEN) pour la gestion des sites de compensation écologique. Le coût total de ces missions est estimé à 1 544 550€HT. Le programme d'actions prévu est le suivant :

- la sécurisation foncière en partenariat avec Tisséo des terrains dédiés aux mesures compensatoires du projet concernées par la présente convention ;
- la mise en œuvre du plan de gestion initial des parcelles sur la base d'un état initial naturaliste et agricole (flore, faune, habitats naturels, infrastructures agroécologiques) des terrains compensatoires ;
- la réalisation des travaux de restauration et d'entretien, prévus conformément au plan de gestion des parcelles visées et validés par la DREAL ;
- le suivi de la gestion et le suivi agricole des parcelles maîtrisées, en mobilisant le cas échéant des partenaires techniques du CEN Occitanie ;
- la proposition de protocoles de suivi des espèces ciblées par les mesures compensatoires et leur mise en œuvre une fois validés par la DREAL ; l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre ;
- la réalisation de mesures d'information et de sensibilisation du public favorables aux espèces visées par la dérogation impactée par les travaux ;
- la réalisation de rapports d'exécution et de réception des opérations de gestion et des suivis écologiques, transmis à Tisséo et à la DREAL ; la fréquence de réalisation de ces rapports suivra les prescriptions de l'Arrêté ;
- la révision du plan de gestion au bout de 7 ans : le CEN Occitanie élaborera un bilan et, si besoin, une révision du plan de gestion et les soumettra à Tisséo et à la DREAL pour validation, puis les mettra en œuvre par périodes successives de 7 ans, ou autres, selon les prescriptions de l'Arrêté ;
- la coordination avec les différents partenaires impliqués ;
- le suivi administratif et budgétaire.

Les deux sites concernés sont le Bois de Pouciquot et la zone agricole des Cinquante, tous deux situés à Ramonville.



■ Développement du réseau en 2024 : réalisations et perspectives à court terme

En 2023, les Comités de Pilotage et Commissions Territoriales Réseau et Service ont permis de finaliser le programme de développement de l'offre pour l'année 2024-2025, en lien avec l'ensemble des élus du ressort territorial de Tisséo Collectivités (soit 114 communes).

Plusieurs évolutions du réseau ont été actées ou le seront très prochainement. Ces évolutions s'inscrivent dans la feuille de route et la trajectoire budgétaire de Tisséo Collectivités :

Le Linéo 14 remplacera la ligne 14 à compter du 2 septembre 2024. Il reliera le pôle d'échanges de Basso Cambo à la station Marengo-SNCF. Ce nouveau Linéo viendra compléter l'offre structurante et proposera des connexions avec la Ligne A du métro, la Ligne B, le tramway et l'offre ferroviaire. Au total, 90 000 habitants et 68 000 emplois se situant dans un rayon de 400m de chaque arrêt seront directement concernés par cette nouvelle offre ;

Depuis le 22 avril 2024, la nouvelle ligne 169 permet de rejoindre Bruguières à la station de la Ligne B La Vache, en passant par le centre-ville de la commune de Saint-Alban. Au-delà d'un itinéraire plus rapide, cette nouvelle ligne complémentaire à la ligne 69, permet d'offrir un passage toutes les 15 minutes en moyenne le matin au départ de Bruguières et le soir au départ de La Vache ;

L'Est toulousain a connu une restructuration notable de son offre en 2019, avec la transformation de la ligne de TAD n°106 en 5 nouvelles lignes régulières. Des ajustements seront réalisés à compter du 2 septembre 2024 sur les lignes 103 et 104 pour mieux desservir des secteurs d'habitat et de services à Aigrefeuille et à Balma ;

Des ajustements d'horaires et des créations/suppressions d'arrêts de bus selon les usages observés seront réalisés sur quelques lignes du réseau complémentaire.



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

▪ Mobilités : approbation de la convention de financement du renouvellement Camino/T, un outil de modélisation des déplacements pour répondre aux besoins de mobilité du territoire

En 2013, l'État, la Région, le Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités se sont dotés d'un outil partenarial de modélisation des déplacements élaboré à partir des résultats de l'enquête *ménages déplacements* menée en 2012.

Ce modèle, largement utilisé par les partenaires pour les études qui relèvent de leurs compétences, ne répond plus aujourd'hui aux attentes (évolution des comportements de mobilité des habitants du territoire, nouvelles fonctionnalités à prendre en compte, ergonomie de l'outil, etc.).

Afin de s'inscrire dans un planning compatible avec les besoins liés à l'élaboration du futur plan de mobilité, Tisséo Collectivités a lancé et financé pour un montant de 75 000 euros, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a permis d'élaborer le programme de renouvellement du modèle multimodal Camino/T (nom de l'outil).

L'enveloppe du renouvellement est estimée à 250 000 euros HT.

L'État apporte une contribution sous la forme d'une subvention fixe plafonnée à 75 000 euros, à titre d'acompte.

Les autres partenaires interviendront selon les clés de répartition ci-dessous :

	Clé de répartition	Montant plafond
Région	26,19 %	45 833 € HT
Toulouse Métropole	26,19 %	45 833 € HT
Département	26,19 %	45 833 € HT
Tisséo Collectivités	21,43 %	37 501 € HT
TOTAL	100%	175 000 € HT

Le modèle sera livré au deuxième trimestre 2025.

▪ Approbation du Compte de gestion et Administratif 2023 de Tisséo Collectivités

Le contrat de service public avec Tisséo Voyageurs pour l'exploitation du réseau urbain a été renouvelé à compter du 1er avril 2023 pour une période de 6 ans et 9 mois.

La rémunération d'exploitation s'est élevée à 307.4 millions d'euros, les recettes d'exploitation ont été de 111,3 millions d'euros. Ainsi, le reste à charge pour Tisséo-Collectivités est de 195,2 millions d'euros pour l'exercice 2023.

Le marché pour l'exploitation du nouveau service de location de vélo en libre-service a été notifié le 18 juillet 2023.

Le produit du versement mobilité s'est élevé à 325.5 millions d'euros, hors compensation de l'Etat pour changement de seuil.



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

Les dépenses opérationnelles d'investissement se sont élevées à 528,7 millions d'euros. Une avance d'investissement de 100 millions d'euros a été versée à Tisséo Ingénierie dans le cadre du préfinancement des travaux, soit un total de dépenses d'investissements de 628,7 millions d'euros pour l'année 2023. Le montant des restes à réaliser est de 24,2 millions d'euros.

Le programme d'emprunt contracté en 2023 auprès des différents organismes bancaires s'est élevé à 460 M€, ce qui porte le montant de la dette au 31/12/2023 à 1,760 milliards d'euros.

Pour l'année 2023, le niveau d'épargne brute est de 174,9 millions d'euros, le niveau de l'épargne nette de 71,6 millions d'euros et la capacité de désendettement est de 10,07 années.

Le résultat global cumulé de clôture de l'année 2023 s'élève à 93 335 244,13 € réparti comme suit :

- Excédent en section de fonctionnement de 258 195 587,20€,
- Besoin de financement en section d'investissement de -164 860 343,07€.

Indicateur	Etude de soutenabilité novembre initiale (2019)	Etude de soutenabilité 2021 (ESB3)	Etude de soutenabilité 2023 (ESB5)	CA 2023
Versement mobilité (hors compensation)	329	276.8	311	325.5
Dépense-recettes d'exploitation	178.4	165	203.4	196.1
Dépenses d'investissement	611	701.9	673.5	628.7
Epargne brute	159	147.2	155.5	174.9
Epargne nette	53	46.7	49.2	71.6
Capacité de désendettement	14	13.5	11.6	10.07
Epargne brute/recettes de fonctionnement	29%	28.5%	27.5%	31%



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

▪ Affectation du résultat de l'année 2023 du budget de Tisséo Collectivités

Le résultat du compte administratif 2023 s'élève à 93 335 244,13€ dont 258 195 587,20 € d'excédent de fonctionnement et 164 860 343,07 € de déficit d'investissement.

Suivant les dispositions de la nomenclature budgétaire M43, le résultat de la section d'investissement est automatiquement reporté à l'exercice suivant.

Pour ce qui concerne le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 258 195 587,20 €, il convient de procéder par délibération à son affectation sur l'exercice suivant. Ainsi, il est proposé :

- d'affecter un montant de 164 860 343,07 € sur l'article 1068 de la section recettes d'investissement du budget 2024.
- de reporter un montant de 93 335 244,13 € sur l'article 002 de la section recettes de fonctionnement du budget 2024.

▪ Actualités du réseau

27 juin 2024 : approbation de la cession de 4 bus GNV en Comité Syndical

Quatre bus GNV (Gaz Naturel Véhicule) roulants ont été cédés au prix de 5 000€HT par bus à deux sociétés : 3 à Alcis Transport et 1 à Négoti. Chacun de ces véhicules est destiné à la réforme en 2024 et représente une valeur nette comptable égale à 0€.

27 juin 2024 : Attribution du marché de fabrication d'un train travaux

Les autorités de mobilités Tisséo Collectivités, Rennes Métropole et la Métropole Européenne de Lille ont un besoin commun concernant la conception et la fabrication d'un train travaux pour leurs réseaux respectifs. Une convention sera signée entre les 3 autorités afin de conclure un groupement de commandes. Le coordonnateur de cette action sera Rennes Métropole. Ce groupement de commandes réduira les coûts financiers et permettra un échange d'expériences entre les 3 autorités possédant le même système de métro automatique de type VAL. Il est donc proposé au Comité Syndical d'attribuer le marché n° M2024-135 de conception et de fabrication d'un train travaux pour les lignes A et B du métro de Tisséo Collectivités à la société SOCOFER pour un montant de 787 700 € HT.

1^{er} juillet 2024 : Evolution de la gamme tarifaire

1^{er} juillet 2024 : Renouvellement pour une durée de 5 ans du partenariat entre la Mairie de Toulouse et l'Université de Toulouse pour l'utilisation des cartes MonToulouse et Carte MUT

Depuis 2015, ces deux cartes permettent à ses utilisateurs d'accéder au réseau de transport urbain de Tisséo.

1^{er} juillet 2024 : Renouvellement du partenariat pendant 1 an entre la Région Occitanie et Tisséo pour faciliter le parcours du voyageur entre la ligne de train Arènes-Colomiers et la ligne A du métro.

Cela concerne les cartes : « Pastel + », « Combi 31 Jours », « Fréquencio' + Tisséo » et l'acceptation de titres urbains sur la section ferroviaire Arènes-Colomiers. Les tarifs de certains abonnements multimodaux évolueront à compter du 1^{er} juillet 2024.



Dossier de presse

Toulouse, le 27 juin 2024

29 juillet au 12 août 2024 : Maintenance annuelle réglementaire pour Téléo entraînant la fermeture du service

30 août 2024 : Mise en service du service vélôToulouse

Le nouveau service comprendra 50 % de vélos à assistance électrique (de couleur orange et rose pour les vélos classiques) et, à Toulouse, 117 stations et 700 vélos supplémentaires.

Depuis le 22 mai 2024, l'application vélôtoulouse, reconfigurée en phase transitoire, qui sera reprise avec les couleurs et le logo du nouveau service dès la mise en service, permet déjà de retirer un vélo en utilisant son smartphone.

Les travaux sur les stations se poursuivent pour les 117 nouvelles stations dans Toulouse dans l'objectif d'une livraison prévue en août. Les travaux de modernisation sont en cours sur les 283 stations existantes, sans interruption de service.

Les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (CGAU) précisent les modalités juridiques de mise à disposition du service et sont mises à disposition de l'utilisateur du service lors de la souscription. Elles sont approuvées au Comité Syndical du jeudi 27 juin 2024.

2 septembre 2024 : Mise en service du Linéo 14

16 octobre 2024 : prochain Comité Syndical de Tisséo Collectivités.

Investissements

Le montant d'investissements présenté au Comité Syndical du 27 juin 2024 s'élève à un peu moins de 27 M€, avec notamment :

- Les projets Ligne C, ligne aéroport et Connexion Ligne B pour un total de près de 19,7 M€ :
 - o dont la passation de marchés et de conventions pour environ 13,3 M€
 - o dont l'acquisition ou l'occupation de foncier pour 109 000 €
 - o dont le versement d'indemnités aux commerçants pour environ 1,3 M€
- La gestion du patrimoine pour un peu plus de 7 M€
- Les projets territorialisés pour environ 140 000 €